

Compte rendu du conseil municipal du 14 Novembre 2018

Présents :

Laurent boucarut

Rémi clénet

Veronique barbieB

Fabrice

Martine

Christine

Eva Secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 10 octobre 2018.

Unanimité

Délibérations :

Retrait de la délibération N°2 car il n'y a pas de décision modificative.

1- Décision modificative N°1 Budget Principal :

On a des recettes supplémentaires à rattacher.

Art 75 médecin du travail : 33500 e : en fait ce sont toutes les charges votées sur un article 6470 qui n'existe plus, avec les modifications de JVS, (transfert de la comptabilité sur une comptabilité d'une commune de plus de 500 habitants dans un souci d'harmonisation avec les 16 autres communes) il y a eu un cumul.

Sur les dépenses supplémentaires : les contrats de prestations et services, sont imputées toutes les prestations de paye à façon du cdg. la réfection du chemin de la croix .

Le reste est des ajustements

Recettes de fonctionnement : 16162^e attribution par le département

En Fonctionnement 285000 e de dépenses et 325000 e de recettes = écart de 35000 e manque les recettes de septembre.

La taxe pylone de 17000^e n'est pas encore rentrée. On aura 40000 e de recettes d'excédent

L'investissement :

En dépenses - terrain de voiries de la dalle pour le tri sélectif et le matériel de bureau et informatique : 6000^e.

Et en recette : ajustement de la TVA , il nous a été versé 10^e de plus.

On a réalisé 35000 de recettes pour 48000 e de dépense dont 30000 d'emprunt comme chaque année ;

Voté à l'unanimité

3 - Concours du receveur municipal-attribution d'indemnité pour l'année 2018

Il est des traditions que les communes attribuent une indemnité au receveur principal pour l'aide qu'il apporte aux communes. 300 e par an dont le taux correspond à 100 %

Vote à l'unanimité

4- désignation du coordonnateur communal du recensement de la population, recrutement et rémunération de l'agent recenseur.

L'année prochaine, l'Insee comme tous les 5 ans nous devons organiser le recensement ; du 17 janvier au 16 février ;

La dotation est 909 e par l'Insee et elle sera reversée à l'agent recenseur qui sera Valérie Pouplin qui sera agent et coordonnateur (une décharge de ses fonctions avec versement d'heures supplémentaires si nécessaire)

Il s'agit d'un recensement dématérialisé, il est remis aux habitants un code d'accès valable 48 heures sauf pour les habitants non informatisés.

Vote à l'unanimité.

Affaires communales.

5- Personnels : Point de situation

Caroline, son cas sera étudié le 27 novembre sur la base elle serait recrutée sur un poste à mi-temps, et en temps thérapeutique ce sera un quart temps soit 9h50. Elle a refait un courrier ou elle a compris et est d'accord en toute connaissance de cause elle accepte cette réduction du temps de travail.

Valérie a assisté à une formation sur la retraite. Pour les agents passés titulaire avant 2013 peuvent faire valider les emplois dans la fonction public. Le cout peut être faible, mais attention car il y a un danger au niveau des trimestres et risque de l'unification des caisses de retraites

Le projet de réforme de la retraite

2 systèmes

Retraite au point : c'est le nombre de point qui détermine

Retraite selon l'espérance de vie : détermine le montant de la retraite (modèle Suédois) ;

Les décrets sont prévus au printemps 2019 avec application en janvier 2020.

6-Environnement /cadre de vie/Urbanisme

Les amendes de police : Le département souhaite favoriser les projets modestes. Il faut préparer une délibération pour le conseil municipal du 19 décembre car la demande de subvention devra être déposée avant le 31 janvier 2019.

Un habitant du quartier du château a sollicité sur le rattachement au réseau d'assainissement ;

2 hypothèses

La première avec une seule pompe de relevage : 279000 E

La seconde serait une mini station : entre 138400 et 146450 e d cela impacte une quinzaine d'habitations qui a un système non conforme.

La commune n'a aucune obligation. Un courrier sera rédigé à l'attention des habitants concernés.

Concernant les travaux de ruissellement. M. et Me Trinquier ont sollicité la commune, se pose l'écoulement des eaux qui longe leur maison. Dans les années 50, il devait avoir une entente pour faire creuser un fossé cela n'existe pas et les écoulements vont chez eux et créent des infiltrations. La commune doit creuser le fossé. Le voisin avait donné un accord tacite mais s'est rétracté. Donc la commune va refaire le fossé le long du chemin. Dans les travaux, des fossés ont été refait récemment (chemin du baron de castille le long du stade, le long du chemin de la bergerie)

Le chemin du castillas quand n vient du chemin du Yeuseraie, la circulation va être interdite. La circulation du chemin du castillas sera interdite à la circulation plus tard.

Le Fauchage, élagage, la com-com propose de regrouper dans un bon de commandes dans le cadre de la mutualisation. Se pose la question si cela est intéressant pour nous ? Lee risque est de se couper des entreprises locales alors qu'on a peu de besoin sans être maître du calendrier. Il serait intéressant de ne pas mutualisé la première année et voir ensuite pour l'année prochaine comment cela s'est passé.

Les pompiers : Il faudra faire le point sur les bornes incendies. La commune ne souhaite pas payer l'augmentation qui est 230% d'augmentation sur 8 ans. Le préfet prendra ses responsabilités.

Le cimetière : les travaux vont commencer fin novembre début décembre. L'Europe participe à hauteur de 64% soit 8582 E.

L'année prochaine, il faudra lancer la révision du PLU.

7-Culture/vie sociale/Solidarité

ECOLE :

Le conseil d'école a eu lieu le 6 novembre. Les effectifs cette année 8 maternelles et 11 cp/ce1 soit une classe à 19.

L'autre classe sont 25.

L'année prochaine 10 enfants devraient rentrer en maternelle l'année prochaine.

Pour Noël, ils vont au cinéma, ce sera le cadeau de la collectivité.

Les travaux informatiques, les portes, les fenêtres tout a été réparés ;

La fête de fin d'année sera le 22 juin.

Prévoir la venue des parents en cantine un vendredi. Le nouveau prestataire est satisfaisant, ils font des actions ; il y a moins de gaspillage, les portions sont plus adaptées.

Il n'y a pas de projet pédagogique évoqué. Aucune action n'a été faite par rapport au centenaire de la première guerre mondiale ;

La question a été posée sur caroline

BIGZAZOU : il y a eu 2 séances, 120 personnes (2x60) spectacles destinés aux maternelles.

Halloween avec la lune à moustache s'est tenue dans la salle plurivalente.

L'Ape a changé, la présidente est Sidonie avec Laetitia Manesse ;

Le repas des aînées était réussi ; Le Maire a reçu des mots de remerciements

Les vœux seront le 18 janvier 2018.

Penser faire un nettoyage nature avec les habitants d'Argilliers.

La commission de contrôle et de révision des listes des électorales désignée Martine et la suppléante est Véronique Barbier.

Le centre de gestion nous a sollicité pour la création de la protection donnée ; La comcom va se pencher pour envisager une mutualisation

8-Communication

Néant faire le journal

Intercommunalité :

Le SCOT, les premières règles du scot ne nous impactent pas car nous sommes dans les clous, notamment prévoir des zones vertes. Rien de fondamental.

On ne pourrait pas développer de l'habitat autour de Bord nègre ;

Concernant les projets leaders :

Un berger pédagogique à Meynes en partenariat avec l'INRA, une expérimentation va être montée autour de la diversité, un parcours, pour les enfants, des ruches, cela serait financé par l'Europe. Les vergers de L'ILON.

A Collias, un projet autour du cheval avec le centre équestre. Pour un manège en écoconstruction.

Le parc naturel régional plus de la moitié des communes sont pour mais certaines communes ne veulent pas que ce soit porté par le syndicat mixte du Gardon notamment la commune d'Uzès ; Le PETR devrait le porter qui n'a pas le personnel compétent contrairement au syndicat mixte.

Le sictomu.

Le SIA Eau Potable : Liste des projets 2019.Maillage pour pouvoir couper l'eau par quartier.

9-Communauté de communes : compte rendu des conseils communautaires et des commissions

10-Syndicats Intercommunaux : Compte rendu

Questions diverses :